

C'est la Grande-Harmonie qui va inaugurer les exécutions musicales du jeudi sur le kiosque établi au Square; nous donnerons sous peu le programme de celle de jeudi prochain, 7 courant.

On nous signale deux morts subites: La concubine de la mairie de Tourcoing, M^{me} Scritte, veuve d'un brigadier de police, est morte subitement hier vers 6 heures du soir.

Cette mort est le résultat de la rupture d'un anévrysme. M. Théodore Grymonprez, âgé de 64 ans, sabotier au hameau du Petit Roubaix à Roncq, est mort subitement hier matin, en se rendant à l'Eglise St-Piat, pour recevoir la communion, à l'occasion de l'adoration perpétuelle.

Le docteur Galissot a constaté que M. Grymonprez était mort de la rupture d'un anévrysme.

On nous rapporte un bien déplorable accident: Avant hier après-midi, Mme Descampaux, demeurant rue de l'Abattoir, à Tourcoing, était près de son mari très malade. L'ainé des enfants, Louis, âgé de 5 ans, profitant de l'absence de sa mère prit une bouteille de vin qu'on avait mise à rafraîchir dans un seau d'eau et but à longs traits.

Un moment après, la mère le trouvait se roulant dans des convulsions et bientôt, malgré les soins que lui prodigua le docteur Mahieu, l'enfant expirait, sans avoir repris connaissance. Le médecin croit devoir attribuer cette mort qui semble inexplicable, à une congestion cérébrale déterminée par une certaine quantité de vin, qui, ayant pénétré dans les bronches aurait été refoulée ensuite jusqu'au cerveau.

Cette mort tragique laisse dans la désolation une famille déjà éprouvée par la longue maladie du père.

Un ouvrier, nommé Lipens, occupé à la démolition de la filature incendiée, rue Delobel, a été atteint à la tête par une poutre qui lui a luxé la mâchoire et brisé 4 dents.

Lipens a été transféré à l'Hôtel-Dieu. Son état n'inspire aucune crainte; dans quelques jours il pourra, espérons-le, reprendre son travail.

On nous écrit d'Avellan que les jeunes gens de cette commune se proposent d'offrir le 31 juillet prochain aux compagnies des sapeurs-pompiers et aux sociétés de musique et de chant, un tir à la cible et un festival.

On lit dans le Memorial de Lille

Deux incendies à Lille. — Véritablement cette semaine est une semaine de malheurs pour notre ville; nous avons eu 3 noyés, un commencement d'incendie, et vendredi, un meurtre. Hier matin, encore 2 incendies éclatèrent à la même heure sur deux points différents de Lille.

Le premier, à un lieu à 1 heure 1/4, cour des Bourloires, dans l'établissement de la Salpêtrerie. L'incendie s'est déclaré dans un bâtiment, près de la porte. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment servait de débarcadere pour les objets hors de service et le premier étage servait de bureau au maître tonnelier.

On croit que le feu a pris naissance sous le bûche de celui-ci; car, en cet endroit, le plancher est complètement brûlé et c'est par cette ouverture que probablement le feu s'est propagé dans le bas, et a consumé tous les objets qui s'y trouvaient.

Les portes, les croisées, les boiserie intérieures du rez-de-chaussée et du premier sont complètement carbonisées. La toiture n'est pas endommagée.

Dès le commencement, l'incendie fut vigoureusement combattu par le personnel de l'établissement aidé de quelques ecclésiastiques du quartier ainsi que par d'anciens frères servants des Rédemptoristes habitant le voisinage.

Lorsque les pompiers sont arrivés, la besogne était presque terminée. Il y a pour 1200 à 1500 francs de dégâts. La cause paraît accidentelle, la malveillance y est étrangère.

Le second incendie s'est déclaré vers 1 heure 3/4 du matin, dans les débris de laines déposés dans un des magasins de la fabrique de tapis de M. Burnblum, Fawcett et Cie, rue d'Haubourdin n° 1. Le feu s'est communiqué aux bâtiments contigus. On est parvenu néanmoins à garantir la filature de laines ainsi que les maisons voisines.

On ignore encore la cause de l'incendie tout porte à croire cependant à la combustion spontanée dans les débris.

Les bâtiments appartenant à Mme veuve Caulier. Les pertes, en bâtiments, tapis, fils et matières premières, sont estimées à près de 135,000 fr. Il y a assurance.

Nous n'avons eu heureusement, aucun accident de personne à déplorer. Toutes les personnes présentes ont fait leur devoir.

On a remarqué au nombre des plus ardents travailleurs, les étudiants de l'Université catholique, ainsi qu'un de leurs vaillants directeurs, M. l'abbé H. Debout.

Nous avons noté parmi les personnes présentes: M. le Secrétaire général de la préfecture, accompagné de M. Contamin, secrétaire particulier de M. le préfet, M. Gery-Legrand, maire de Lille, M. le colonel de gendarmerie, M. le colonel de police.

La filature de laine ayant été préservée, les ouvriers pourront reprendre le travail lundi prochain.

On a remarqué au nombre des plus ardents travailleurs, les étudiants de l'Université catholique, ainsi qu'un de leurs vaillants directeurs, M. l'abbé H. Debout.

Nous avons noté parmi les personnes présentes: M. le Secrétaire général de la préfecture, accompagné de M. Contamin, secrétaire particulier de M. le préfet, M. Gery-Legrand, maire de Lille, M. le colonel de gendarmerie, M. le colonel de police.

La filature de laine ayant été préservée, les ouvriers pourront reprendre le travail lundi prochain.

On a remarqué au nombre des plus ardents travailleurs, les étudiants de l'Université catholique, ainsi qu'un de leurs vaillants directeurs, M. l'abbé H. Debout.

Nous avons noté parmi les personnes présentes: M. le Secrétaire général de la préfecture, accompagné de M. Contamin, secrétaire particulier de M. le préfet, M. Gery-Legrand, maire de Lille, M. le colonel de gendarmerie, M. le colonel de police.

La filature de laine ayant été préservée, les ouvriers pourront reprendre le travail lundi prochain.

NOMINATIONS UNIVERSITAIRES

Le Journal de l'Instruction publique publiera demain les décrets suivants: M. Joseph Adalbert Bedine, bachelier ès-lettres, est nommé aspirant répétiteur au Lycée de Lille, Emploi nouveau.

M. Bonvallet, ancien maître répétiteur de 2e classe au Lycée d'Orléans est nommé maître répétiteur de même classe au Lycée de Lille, en remplacement de M. Dupont appelé à d'autres fonctions.

M. Henry-Valéry Dubois, pourvu d'un brevet complet d'enseignement primaire, est nommé aspirant répétiteur pour l'enseignement secondaire spécial au Lycée de Lille. — Emploi nouveau.

M. Guérin, maître répétiteur de 2e classe au Lycée d'Amiens, est nommé maître répétiteur de même classe au Lycée de Lille, en remplacement de M. Iluc, appelé à d'autres fonctions.

M. Iluc, aspirant répétiteur au Lycée de Lille, est nommé pour les années 1890-91 et 1891-92, maître auxiliaire audit Lycée en remplacement de M. Mustelier, appelé à d'autres fonctions.

M. Sauvage maître répétiteur de 2e classe au Lycée de Lille, est nommé maître répétiteur de 1re classe audit Lycée.

BOLLEGNÉ. — Il y a quelques jours, un conducteur d'ours, d'origine turque, est entré dans la brasserie de M. Robbe, à Willems, pour mendier, on lui remit aussitôt un morceau de pain; l'ours qui n'était pas muselé et qui sans doute avait faim, voyant son cornac manger ce pain, jeta le morceau de pain sur lui et lui fit une jambe des morsures profondes. Il ne lâcha prise que lorsqu'un des autres Turcs, menant d'autres ours, arriva et il cessa cet affreux spectacle. M. Robbe avait déjà son fusil pour tuer cet animal féroce.

Ne serait-il pas possible d'empêcher des étrangers de mendier sous le prétexte de montrer ces animaux carnivores?

CALAIS. — Le mouvement des passagers, pendant le mois de juin, a été de: Embarqués, 10,833; débarqués, 10,050. — Total, 20,883.

L'année dernière, il avait été de 18,205.

HENRI-LIKTAR. — Hier matin, Jules Flahaut, mineur, employé à la fosse n° 10, de la compagnie des mines de Bourges, a été surpris par un éboulement. Débarassé en quelques minutes par ses compagnons, le malheureux avait la tête écrasée. Il est mort quelques instants plus tard.

DUNKERQUE. — Pendant le mois de juin dernier, il est entré dans notre port 285 navires dont 112 français, 173 étrangers jaugeant ensemble 107,047 tonneaux, ce qui représente environ 178,000 tonneaux de marchandises.

Le total des navires sortis est de 270 dont 112 français et 158 étrangers jaugeant ensemble 106,603 tonneaux.

Aucun de ces navires, dont quelques-uns étaient à pied anglais et à pied d'acier. Le mouvement des allées pendant le mois de juin a d'ailleurs été nul, ce qui est digne de remarquer.

AIRE. — Depuis le 1er juillet, un service d'omnibus fonctionne entre Fiechin et Aire pour correspondre avec les trains de voyageurs. Nous avons déjà le même service pour Saint-Hilaire et Théroutanne.

ORCHIES. — Lundi, une brave femme des environs quittait sa modeste habitation et, chargée d'un panier rempli de diverses provisions, se rendait à Orchies où elle devait aller onze heures du matin, après avoir parcouru près de vingt kilomètres. On lui avait dit que son fils, qui fait partie du 127e régiment de ligne en route pour Dunkerque, passerait à Orchies et, sur cette donnée officielle, elle avait quitté son navire dans l'espoir d'embrasser l'enfant qu'elle n'avait pas vu depuis longtemps.

Elle était donc là, assise sur les marches de l'hôtel-de-ville, attendant avec une inquiétude visible l'arrivée du 127e, regardant autour d'elle et cherchant à reconnaître dans chaque soldat et chargée d'un panier rempli de diverses provisions, se rendait à Orchies où elle devait aller onze heures du matin, après avoir parcouru près de vingt kilomètres.

On croit que le feu a pris naissance sous le bûche de celui-ci; car, en cet endroit, le plancher est complètement brûlé et c'est par cette ouverture que probablement le feu s'est propagé dans le bas, et a consumé tous les objets qui s'y trouvaient.

Les portes, les croisées, les boiserie intérieures du rez-de-chaussée et du premier sont complètement carbonisées. La toiture n'est pas endommagée.

Dès le commencement, l'incendie fut vigoureusement combattu par le personnel de l'établissement aidé de quelques ecclésiastiques du quartier ainsi que par d'anciens frères servants des Rédemptoristes habitant le voisinage.

Lorsque les pompiers sont arrivés, la besogne était presque terminée. Il y a pour 1200 à 1500 francs de dégâts. La cause paraît accidentelle, la malveillance y est étrangère.

Le second incendie s'est déclaré vers 1 heure 3/4 du matin, dans les débris de laines déposés dans un des magasins de la fabrique de tapis de M. Burnblum, Fawcett et Cie, rue d'Haubourdin n° 1. Le feu s'est communiqué aux bâtiments contigus. On est parvenu néanmoins à garantir la filature de laines ainsi que les maisons voisines.

On ignore encore la cause de l'incendie tout porte à croire cependant à la combustion spontanée dans les débris.

Les bâtiments appartenant à Mme veuve Caulier. Les pertes, en bâtiments, tapis, fils et matières premières, sont estimées à près de 135,000 fr. Il y a assurance.

Nous n'avons eu heureusement, aucun accident de personne à déplorer. Toutes les personnes présentes ont fait leur devoir.

On a remarqué au nombre des plus ardents travailleurs, les étudiants de l'Université catholique, ainsi qu'un de leurs vaillants directeurs, M. l'abbé H. Debout.

Nous avons noté parmi les personnes présentes: M. le Secrétaire général de la préfecture, accompagné de M. Contamin, secrétaire particulier de M. le préfet, M. Gery-Legrand, maire de Lille, M. le colonel de gendarmerie, M. le colonel de police.

La filature de laine ayant été préservée, les ouvriers pourront reprendre le travail lundi prochain.

On a remarqué au nombre des plus ardents travailleurs, les étudiants de l'Université catholique, ainsi qu'un de leurs vaillants directeurs, M. l'abbé H. Debout.

Nous avons noté parmi les personnes présentes: M. le Secrétaire général de la préfecture, accompagné de M. Contamin, secrétaire particulier de M. le préfet, M. Gery-Legrand, maire de Lille, M. le colonel de gendarmerie, M. le colonel de police.

La filature de laine ayant été préservée, les ouvriers pourront reprendre le travail lundi prochain.

On a remarqué au nombre des plus ardents travailleurs, les étudiants de l'Université catholique, ainsi qu'un de leurs vaillants directeurs, M. l'abbé H. Debout.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré

au Maître-Antel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 7 juillet 1881, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Louis-Marie BONNAVE, propriétaire, officier-treancier du corps des sapeurs-pompiers de Roubaix, époux de Dame Blaise DELANNOY, décédée subitement à Roubaix, le 1er juin 1881, à l'âge de 56 ans et 6 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UN OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 4 juillet 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame MULLÉ-DUJARDIN, décédée à Roubaix, le 6 juin 1881, dans sa 78e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes aussi priés d'assister à l'OBIT qui sera célébré en l'église de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, le mardi 8 courant, à 8 heures, en la même église.

PHÉMÉRIDE. — DIMANCHE 3 JUILLET. — SAINT-BERTRAND, évêque et confesseur. — 987. — HUGUES-CAPET EST SACRÉ A BRIMS PAR L'ARCHÊVÊQUE ADALBERT. — Le jour de la fête de saint Bertrand, évêque et confesseur, on célébrait solennellement le jour de la conservation des privilèges de l'église, de faire observer les lois et de maintenir les droits du peuple. L'office fut le premier qui fut sacré. Le sacre avait lieu ordinairement à Reims en présence du clergé et des hauts dignitaires de l'Etat. La principale cérémonie du sacre était un onction de l'évêque faisant au roi sur le front. Le Saint-Gléme servait aussi à l'occasion. Cette onction était faite avec une ampoule de verre que la tradition faisait remonter à Clovis. Cette ampoule véritable merveille de l'art du verrier fut brisée publiquement à Reims par ordre de la convention le 1793.

AVIS AUX SOCIÉTÉS Les sociétés qui confient l'impression de leurs Affiches, Circulaires et Reglets à la maison Alfred REBOUX, (rue Neuve 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les dix éditions du Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tourcoing.

FAITS DIVERS

Un accident est arrivé vers deux heures devant les magasins « Magasins du Printemps », à l'endroit même où MM. Daquin et Pascal furent frappés par la chute d'une poutre.

Le tramway venant de la rue Taibout et se rendant à La Muette fut croisé par l'omnibus à trois chevaux de la gare Saint-Lazare au boulevard Saint-Michel; il s'en suivit un choc épouvantable. Les deux chevaux du tramway furent renversés et blessés grièvement, le limon fut brisé et la voiture dérailla. Heureusement, personne n'a été blessé.

LA POLICE A PARIS. — Voilà douze jours que Boucherie, la malheureuse victime de la rue du Gaz, a été trouvée assassinée sur la voie publique, et malgré les recherches les plus minutieuses de la police, le meurtrier n'a pas encore pu être découvert.

Dans ces dernières années, la police n'a pas été heureuse dans sa recherche des assassins. Voici au point de vue administratif, les attentats dont les auteurs sont restés inconnus. Cette liste, quoique incomplète, est instructive; nos lecteurs ne nous en voudront pas de ne pas suivre l'ordre chronologique; ils feront appel à leurs souvenirs, et ils reconnaîtront la précision rigoureuse de cette liste.

1. Au faubourg Saint-Antoine, assassinat par strangulation et pendaison de Mme veuve Lachaud.

2. A Antony, arrondissement de Sceaux, double assassinat suivi de vol.

3. Rue Bloua, assassinat perpétré en plein jour.

4. Plaine de Gennevilliers, femme violée, assassinée et mutilée.

5. Rue de Hoyleyme, assassinat.

6. Assassinat de Simonet à Saint-Mandé, quelques jours après le meurtre de Lecerle; Simonet a eu l'heureuse chance de survivre à ses blessures.

7. A-sassinat de la veuve Joubert, en plein Paris, rue Fontaine-Saint-Georges.

8. Assassinat de la fruitière de la rue du Pont aux Choux et vol.

9. Assassinat de l'inspecteur de police Delabre, à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, à la Villette.

10. Assassinat de Marie Fellerath, passage Saunier.

11. Assassinat du cultivateur Théré, à Bobigny.

12. Affaire de Meudon, Ou est le braconnier?

13. Assassinat du pharmacien Lagrange et de sa femme.

14. Affaire de la rue de Sèvres. L'Instruction continue.

15. Assassinat de Boucherie, employé de M. Dussier, trouvé mort rue du Gaz.

ARRESTATION D'UN BANDIT ITALIEN. — Les journaux de Naples du 21 juin, nous apportent le récit dramatique de l'arrestation d'un bandit redoutable; Fernando de L'Arca était recherché depuis environ six mois pour des délits contre la propriété. Condamné plusieurs fois à l'internement il s'était toujours évadé. On disait que ce malfaiteur avait été vu plusieurs fois à Naples déguisé en prêtre.

Lundi dernier, la questure reçut l'avis qu'il se trouvait dans une maison de la rue de la rue de la Grève, à Paris. Les quatre gardes de la sûreté publique Pirelli, Perzolo, Fago et Mutti, et l'appuntato Domenico De Rosa, furent chargés de le surprendre dans cette maison et de l'arrêter.

A 5 heures de l'après-midi, les agents habillés en bourgeois, se rendirent dans l'endroit indiqué pour procéder à l'arrestation du malfaiteur. Mais celui-ci fut plus prompt qu'eux. Il s'élança dans l'escalier et gagna en un instant la rue. Il tenait dans chaque main un revolver et faisait feu contre les gardes, il réussit à se frayer un chemin et se dirigea vers la rue Loffredo. Là, il rencontra le garde municipal Filippo Della Pia, qui se trouvait de service dans la rue. L'inspecteur Santa Apostoli, avait cru à son devoir d'accourir dans la direction des coups de revolver.

Le courageux agent lui asséna un coup de sabre sur la tête, espérant ainsi l'arrêter dans sa fuite et le désarmer. Malgré sa blessure Del Prete fondit sur le garde et lui tira à bout portant un coup de revolver dans la poitrine. Le pauvre garde tomba raide mort. Le meurtrier aurait certainement réussi à se sauver s'il n'avait pas heurté contre le cadavre de Della Pia et si dans l'intervalle deux autres gardes municipaux, Pascardello et Sparagna, n'étaient survenus et ne l'avaient frappé d'un autre coup de sabre.

Une loi s'engagea, dans laquelle deux gardes de la sûreté publique furent blessés légèrement. Del Prete était à l'âge de deux fois l'âge de son fils. Il était grand et large comme un chêne. Ses deux côtes ont tira près de 48 coups. On s'imaginait facilement l'émoi qui se produisit dans le quartier. Même après avoir été arrêté, Del Prete opposa une résistance de force. Et pour le conduire à l'hôpital d'abord et en prison ensuite, on dut le lier dans un fiacre. M. Santa Apostoli fut le seul à échapper à la main des meurtriers Della Pia. Le commandant et tous les gardes municipaux, l'assesseur délégué,

et presque tous les membres de la junte, plusieurs conseillers, le questeur et un grand nombre de citoyens suivait le convoi funèbre. La victime laisse une veuve et un enfant de quelques années.

LE CZAR A PÉTERHOF

On lit dans la Tribune de Berlin: « A Péterhof il n'y a plus d'antichambres, car le czar ne reçoit plus personne, ou très peu de monde. »

Les soldats sont logés au haut d'un long corridor et ont reçu défense d'approcher du cabinet de l'empereur. Les chambres situées sous ce cabinet ont été soigneusement fermées et sont gardées par un cordon de sentinelles qui ont reçu ordre de se tenir à distance.

Six des plus habiles agents de police ont disparu soudain. On en a trouvé deux noyés dans le Néwa. Un troisième, employé depuis longtemps à Paris et à Genève, a été trouvé étranglé près de Péterhof. »

LES TROUBLES DE PRAGUE

La Presse de Vienne (édition du 29 au soir) ajoute les détails suivants à ceux que nous avons donnés sur les troubles de Prague:

« Les Tchèques ont attendu pour attaquer les étudiants (au nombre d'une quarantaine) que l'obscurité fût venue. Les étudiants allemands s'étaient barricadés dans un pavillon ouvert. La gendarmerie les entourait à trois pas de distance. Tout à coup commença à leur jeter toutes sortes de projectiles qui passaient par dessus la tête des gendarmes; des bâtons, des verres, des canisses, des pierres. 6 étudiants furent grièvement blessés à la tête. »

« On cria alors: au bateau à vapeur, et les étudiants se dirigèrent vers la rivière, convertis par la gendarmerie. Mais la populace se jeta entre celle-ci et les étudiants et accabla ces derniers d'une grêle de grosses pierres. On entendit même plusieurs coups de pistolet, et un étudiant fut contusionné par une balle. »

« Les étudiants durent se séparer. Quelques-uns s'enfuiront dans la forêt et y passeront la nuit. D'autres purent se cacher dans un village voisin. Plusieurs, grièvement blessés, tombèrent à terre et furent emportés par le gros de la troupe, qui comptait une vingtaine d'étudiants, put enfin s'embarquer. »

« Quand le bateau passa sous le premier pont de Prague, on y jeta d'énormes pierres, dont l'une écrasa la main d'un matelot. Le débarcadere avait été garni d'un cordon d'agents de police. En sorte que les étudiants purent atterrir tranquillement. On les mit en voiture et on conduisit les blessés à l'hôpital sous bonne escorte. Plusieurs voitures furent poursuivies par la populace et atteintes par les pierres. Le 27, au soir, un étudiant, se promenant dans un jardin public, a reçu un coup de couteau qui lui a traversé le bras. Le coupable s'est enfui sans que la foule ait essayé de l'arrêter. »

Choses & Autres

A la Bourse: — Vous êtes un voleur! — Et moi, papa, répondit-il, je suis bien sûr qu'elle est propre, moi et bébé, nous l'avons lavée dans le bassin toute la matinée.

Un monsieur, s'interposant: — « Vous n'avez, voyons, calmez-vous! C'est bon. Des amis qui se connaissent depuis vingt ans. »

Le directeur d'un grand établissement financier a des certitudes déplorables sur la probité de son chef de contentieux.

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Le candidat resté muet. L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. » — L'examinateur: — « Vous ne pouvez pas parler? » — L'examiné: — « Non, monsieur, je ne parle pas. »

Blés: Marché lourd, prix en baisse. Ventes de la journée 3500 qtx. Importations 9,572 qtx. — Tendre Danube 23,25, Sicile Barletta rouge 28,25; Tendre Red-Winter n. 2 27,75 et 28 les 100 kilos.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 2 juillet 1881

HUILE DE COLZA (100 k., fut com., esc. 1/10) Courant..... 75 25 à Aôût..... 75 75 à Quatre derniers..... 76 75 à Quatre premiers..... 77 25 à

HUILE DE LIN Courant..... 65 à Aôût..... 65 25 à Quatre derniers..... 66 25 à Quatre premiers..... 66 75 à

SPITTEUX (1^{er} qual., 1^{er} h. 80%, fut c., esc. 10/0) Courant..... 63 à Aôût..... 62 75 à Septembre-octobre..... 63 à Quatre derniers..... 60 50 à

SUCRES 85° SACHARIMÉTRIQUES (100 k.) N° 10/13 Courant..... 63 à SUCRES N° 3 BLANCS Courant..... 74 à Aôût..... 73 60 à Septembre..... 67 10 à Quatre d'octobre..... 67 75 à

SUCRES RAFFINÉS Disponible..... 114 à 115 .. FARINES 8 MARQUES (159 k., t. c., esc. 1/2) Courant..... 65 50 à Aôût..... 64 40 à (9 marques) Sept.-oct..... 61 75 à Quatre derniers..... 61 25 à

MARQUE CORREIL (159 k.) 65 à .. BLÉS (77,75 k., sans escompt. comptant) Courant..... 28 50 à Aôût..... 28 40 à Septembre-octobre..... 28 30 à Quatre derniers..... 28 10 à